

## L'UPR demande au ministre des Finances de rendre publique la réponse des Suisses sur l'accusation visant le ministre du Budget



**LES FAITS :** Les magistrats du Parquet de Paris annoncent que la voix du ministre français "socialiste" Cahuzac "probablement" authentifiée pour avoir tenu des propos évoquant sa détention d'un compte bancaire secret en Suisse

Le Parquet de Paris vient de révéler, ce 19 mars 2013 dans l'après-midi, que le ministre français du Budget, Jérôme Cahuzac, est probablement l'interlocuteur évoquant la détention d'un compte bancaire en Suisse dans un

La police technique et scientifique a en effet comparé la voix avec celle de M. Cahuzac et estimé que **"le résultat de notre analyse renforce l'hypothèse que Jérôme Cahuzac est le locuteur inconnu"**, selon le parquet.

Sur l'enregistrement diffusé par Mediapart et qui date, selon le site, de la fin de l'année 2000, un homme dit à un interlocuteur non identifié : **« Ça me fait chier d'avoir un compte ouvert là-bas, l'UBS c'est quand même pas forcément la plus planquée des banques. »**

Le site Mediapart appuie ses accusations sur une bande audio sur laquelle une [voix](#) attribuée à Jérôme Cahuzac évoque en 2000 un compte en Suisse. L'enregistrement était en possession depuis douze ans de l'avocat Michel Gonelle, ancien rival politique de Jérôme Cahuzac dans le sud-ouest de la France.



## **LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS : Le Parquet de Paris vient d'ouvrir une information judiciaire pour « blanchiment de fraude fiscale »**

Sur la foi de cette quasi-authentification par la Police Scientifique, les magistrats du Parquet de Paris ont décidé d'ouvrir une information judiciaire pour « blanchiment de fraude fiscale » en raison de la nécessité d'enquêter en Suisse, mais également à Singapour.

Selon ses accusateurs, M. Cahuzac aurait en effet détenu un compte bancaire secret en Suisse chez UBS, puis l'aurait clôturé en 2010 et aurait transféré ses avoirs, via des montages complexes visant à brouiller les pistes, sur des comptes bancaires offshore à Singapour.



Avec la Suisse, Singapour est l'une des places bancaires de prédilection pour toutes les fortunes de la planète qui cherchent sûreté et discrétion.

Depuis les premières accusations de Mediapart, publiées fin 2012, le ministre, pilier du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, nie avoir eu un quelconque compte à l'étranger.

Devant les députés français, le 5 décembre dernier, il a formellement déclaré :

**« Je n'ai pas, je n'ai jamais eu de compte à l'étranger. Ni maintenant, ni avant. »**

À propos de la conversation enregistrée, M. Cahuzac a également précisé début janvier:

**« Ça ne peut pas être moi puisque je n'ai jamais eu de compte à l'étranger ».**

Il a d'ailleurs annoncé le dépôt d'une plainte en diffamation contre Mediapart.

politique • actu

Lesechos.fr • Le 16 mai 2012

## Jérôme Cahuzac pour incarner la rigueur budgétaire



A presque 60 ans, Jérôme Cahuzac intègre pour la première fois un gouvernement. Nommé ministre délégué au Budget, il porte l'immense responsabilité d'assainir les finances publiques, un objectif qui engage la crédibilité du gouvernement tout entier. Ancien soutien de Dominique Straus-Kahn, il incarne l'une des personnalités les plus libérales de ce gouvernement.

Ce n'est pas un proche de François Hollande, mais sa maîtrise des dossiers budgétaires l'ont rendu quasi-incontournable à ce poste. Président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale depuis deux ans, il a combattu le gouvernement sortant avec une grande âpreté. Adepte des bons mots autant que des chiffres, il présente un profil plutôt rassurant pour les milieux économiques et les marchés.

Chirurgien en médecine viscérale, puis thoracique et cardiaque, il a travaillé au cabinet de Claude Evin, ministre des Affaires sociales, de 1988 à 1991. Il a monté avec sa femme une clinique spécialisée dans les implants capillaires. Il y a quelques semaines, il y menait encore des consultations.

Lors de sa nomination au gouvernement, Voici dix mois, le 16 mai 2012, le journal de Bernard Arnault Les Echos titrait sur la nomination de « M. Cahuzac pour incarner la rigueur budgétaire » et se réjouissait qu'il « présente un profil plutôt rassurant pour les milieux économiques et les marchés ».

Source : [Les Echos](#)

### **CONCLUSION : L'UPR DEMANDE AU MINISTRE DES FINANCES DE RENDRE PUBLIQUE LA RÉPONSE DES AUTORITÉS HELVÉTIQUES SUR L'EXISTENCE OU NON DE COMPTES BANCAIRES SECRETS DE M. CAHUZAC**

Les dépêches de presse précisent que la France a envoyé une "demande d'entraide fiscale" à la Suisse pour tirer l'affaire au clair, comme c'est l'usage dans ce cas.

D'ailleurs, le ministre français de l'Économie et des Finances Pierre Moscovici avait confirmé début février avoir reçu des réponses, mais a affirmé qu'il ne pouvait pas les rendre publiques.

Et pourquoi donc ?

- Faut-il apprendre au gouvernement français que la situation politique, économique et sociale de la France est de plus en plus explosive ?
- Faut-il souligner qu'il y a actuellement 1 500 Français qui basculent chaque jour en-dessous du seuil de pauvreté selon l'INSEE et 550 Français de plus qui s'inscrivent chaque jour au chômage ?
- Faut-il insister sur le fait que M. Cahuzac, dans ses fonctions de ministre du Budget, n'a de cesse que d'appeler ces mêmes Français à toujours plus de rigueur et à la vérité des comptes ?

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Dans ces conditions, le gouvernement joue avec le feu s'il laisse perdurer la situation de plus en plus extravagante de M. Cahuzac.

**C'est pourquoi l'UPR demande au ministre français de l'Économie et des Finances d'innocenter le ministre attaqué en rendant publiques les réponses fournies par les autorités helvétiques au sujet de la détention éventuelle de comptes bancaires en Suisse et à Singapour par M. Cahuzac.**

Le gouvernement commettrait une grave erreur s'il persistait dans son refus de rendre publiques ces réponses. Rien ne serait pire, en effet, pour l'autorité de l'État, pour le sérieux de la politique de rigueur budgétaire et pour la paix sociale, que de voir le Parquet de Paris poursuivre une action internationale visant le ministre du budget pour « blanchiment de fraude fiscale ».

*A fortiori* si cette action devait fournir des révélations scabreuses.

Dans un tel cas, il vaudrait mieux que le ministre du Budget présente sa démission au plus vite, ou, sinon, que le Président de la République la lui réclame ou procède à un remaniement gouvernemental urgent.

**François Asselineau**